

## Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres 2025 dans le canton de Glaris

LUTTE SUISSE – La fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres 2025 se tiendra dans le canton de Glaris. Ainsi en ont décidé, par voie de circulation, les membres de l'Assemblée des délégués de l'Association fédérale de lutte suisse (AFLS). L'AFLS peut revendiquer une légère mais néanmoins réjouissante augmentation de l'effectif de ses membres lors de l'année écoulée — même si, en raison du coronavirus, presque aucune fête de lutte n'a pu se tenir durant cette année jubilaire. Les festivités du 125<sup>ème</sup> anniversaire sont donc repoussées à cette année.

L'Assemblée des délégués de l'AFLS aurait dû avoir lieu sur deux jours à Coire les 6 et 7 mars 2021. A côté du traitement des affaires statutaires, elle est d'une grande importance pour la convivialité entre les amis de la lutte suisse. En raison du Covid-19, le Comité central et le Bureau de l'Assemblée des délégués ont dû décider de tenir cette assemblée par écrit, comme ce fut déjà le cas l'année dernière. 281 électeurs ont pu prendre position sur les 13 points à l'ordre du jour. Plus de 95 pourcent d'entre eux ont utilisé leur droit de vote. Ils ont approuvé toutes les propositions du Comité central.

### 2020 fut pauvre en fêtes de lutte

L'Obmann Markus Lauener aurait sûrement aimé s'imaginer une première année de mandat bien différente. En effet, en raison du coronavirus, pratiquement aucune fête de lutte n'a eu lieu l'année passée, pourtant celle du 125<sup>ème</sup> anniversaire de l'Association fédérale de lutte suisse. La fête de lutte du jubilé du 125<sup>ème</sup> à Appenzell et la fête du jubilé à Colombier ont dû être reportées à cette année. En plus du rapport annuel 2020 écrit, l'Obmann s'est adressé par message vidéo aux membres de l'AFLS et a également fait ses adieux aux chers camarades de lutte décédés. Comme un grand nombre de fêtes de lutte n'a pas pu avoir lieu, les rapports annuels du chef technique et du chef technique des jeunes de l'AFLS étaient courts. L'effectif des lutteurs a légèrement augmenté, passant à 2902 lutteurs actifs et à 3039 jeunes. En revanche, le nombre des autres membres a diminué de 1623 pour un effectif total de 58'346 membres. En raison du manque de revenus provenant des fêtes de lutte, les comptes annuels de l'AFLS ont été clôturés avec une perte de près de 50'000 francs. Toutefois, grâce aux provisions prudentes des années précédentes, les finances de l'AFLS restent stables.

### La FFLS 2025 aura lieu dans le canton de Glaris

Il a fallu décider dans quelle région au sein de l'association de lutte suisse du nord-est de la Suisse (NOSV) se tiendrait la fête fédérale de lutte suisse et de jeux alpestres en 2025. Avec Glarnerland+ et Saint-Gall, il ne pouvait pas y avoir deux candidats plus différents. D'un côté, le village de Mollis dans le canton de Glaris avec ces 3000 âmes et de l'autre, Saint-Gall, huitième ville de Suisse. Les glaronnais n'ont encore jamais pu organiser une FFLS alors que Saint-Gall en a déjà été le théâtre en 1980. La famille de la lutte suisse attendait cette décision avec impatience. 242 (93 %) électeurs se sont prononcés en faveur de la candidature Glarnerland+. Le « plus » symbolise la suprarégionalité, car les glaronnais sont également soutenus par plusieurs régions du canton de Saint-Gall. La fête de lutte se déroulera sur la place de l'aérodrome de Mollis. L'Association fédérale de lutte suisse, félicite chaleureusement le CO Glarnerland+ pour l'attribution de ce mandat et remercie également le CO de Saint-Gall pour sa co-candidature et l'excellent travail fourni. Les défis liés à l'organisation de cet événement qui a lieu tous les trois ans sont énormes. A titre d'exemple, il faudra construire la plus grande arène temporaire du monde et gérer un budget d'environ 35 millions de francs.

### Votes et élections

Les électeurs ont approuvé sans réserve les comptes annuels et les rapports annuels. Ils ont également élu trois nouveaux fonctionnaires pour l'AFLS :

- Jean-Christian Althaus d'Ollon (VD), en tant que nouveau président de la commission de publicité.
- Toni Rettich de Coire (GR), en tant que nouveau membre de la commission de publicité.
- Patrik Straumann d'Hölstein (BL), en tant que nouveau membre de la commission des vérificateurs des comptes.

La révision partielle des statuts, avec trois ajustements, a été approuvée par 247 électeurs. Cela signifie qu'à l'avenir, l'Assemblée des délégués pourra être tenue par écrit si la présence physique n'est pas possible. De plus, les fonctions du Comité central ont été adaptées aux nouvelles exigences et les directives de Swiss Olympic ont été ajoutées aux statuts.